

Procès-verbal

Genève, le 14 avril 2013

**De l'Assemblée Générale constitutive
de la Communauté albanaise de Genève,
tenue le 14 avril 2013, à Onex, Genève,
dans les locaux du Théâtre d'Onex-Parc**

Suite à l'invitation du Conseil d'organisation de la Communauté albanaise de Genève, organisée par :

1. Ajet Hyseni
2. Ali Mehmeti
3. Ardian Reka
4. Arif Ejupi
5. Avdyl Gërvalla
6. Endri Veshi
7. Erenik Yzeiraj
8. Fadil Avdija
9. Ismet Kurteshi
10. Nebi Hyseni
11. Nexhat Xhymshiti
12. Nexhmedin Ilazi
13. Skender Svarqa

et en présence de 96 autres personnes, M. Avdyl Gërvalla, a ouvert la séance à 16h00 , en souhaitant la bienvenue aux participants et a proposé cet:

Ordre du Jour

1. La présentation et l'approbation des statuts de la Communauté albanaise de Genève
2. L'élection du comité et du président
3. La détermination du montant de la cotisation
4. L'élection des membres de l'organe de contrôle des comptes
5. Divers

Ordre du jour approuvé à l'unanimité.

1. La présentation et l'approbation des statuts de la communauté albanaise de Genève.

M. Gërvalla a donné la parole à M. Mehmeti afin qu'il présente le projet et les statuts. Il a rappelé aux participants que ce projet et les statuts étaient présentés à la fin de l'année passée dans sa première version. La deuxième version a été révisée à la fin

du mois de janvier de cette année. La version présentée aujourd'hui, est celle de la mi-mars. Chaque version de ce projet était distribuée à plus de 100 courriels différents dans le Canton de Genève. Le projet a été mis en ligne sur le site créé au nom de la Communauté Albanaise de Genève. Chacun pouvait consulter le projet, de plus une copie papier a été remise à l'entrée de la salle. Le projet a été présenté sur écran. Certains articles ont été lus et d'autres commentés.

Il y a eu une accentuation sur les articles où les opinions divergeaient lors de discussions préliminaires. Dans la plupart des cas, il n'y a eu que des explications, mais aussi quelques remarques dont certaines ont modifié la version définitive. À l'avenir, c'est à l'administration de garantir que la Charte soit modifiée selon les exigences des adhérents.

Après la votation, le statut de la communauté albanaise de Genève a été approuvé à l'unanimité.

2. Le choix de la présidence et du président.

Prise de parole de M. Veshi qui a fait quatre propositions :

- a) le Conseil d'organisation se restructure en comité
- b) d'élire une ou plusieurs femmes dans le comité
- c) de choisir au moins un membre de Viti (Ville au Kosovo), car il y a beaucoup de personnes installées à Genève provenant de cette commune
- d) Que les membres du Conseil d'organisation puissent faire partie du comité, ainsi que d'ajouter les autres candidats recommandés

- 1. Afërdita Krasniqi
- 2. Lutfi Rexha
- 3. Lah Jashari
- 4. Nasuf Nuhiu
- 5. Agim Sherifi

Décision prise à l'unanimité.

M. Veshi a proposé la candidature de M. Mehmeti, comme président de la Communauté albanaise de Genève.

Décision prise à l'unanimité.

M. Mehmeti pris la parole pour remercier les participants.

3. Fixation du montant des cotisations.

Le président, nouvellement élu, M. Mehmeti a proposé que la cotisation d'adhésion soit déterminée à 100.- CHF (cent francs suisses), annuelle, par membre ou famille. On entend comme famille: couple marié, avec ou sans enfant. Couple avec les

enfants mineurs ou adultes en scolarité sans revenus. Tous autres montants seront considérés comme des dons.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Élection des deux membres externes, faisant partie de l'organe de contrôle des comptes.

Le Président, M. Mehmeti, a informé les participants que l'organe de contrôle doit contenir au moins trois membres. Leurs obligations sont la vérification des transactions financières de l'administration. L'organe de contrôle doit être composé de trois membres. Le Président M. Mehmeti a proposé M. Veshi, faisant partie du Conseil d'organisation et a demandé à deux autres participants de l'assemblée, ayant des connaissances en comptabilités, de se présenter. M. Ilir Sahiti et M. Avdil Hamza, ont été choisis et votés par l'Assemblée comme membres externes du contrôle des comptes.

5. Diverse

On a honoré le membre éminent de notre communauté, en lui donnant la parole, Prof. Ismet Hamiti, ancien expert d'organisation internationale des télécommunications, et parrain de l'opérateur mobile du Kosovo « Vala ». Il nous a parlé de ses expériences dans les organisations de diverses communautés partout dans le monde. Il a expliqué l'importance et la nécessité de notre engagement, en vue d'offrir divers services aux membres de notre communauté.

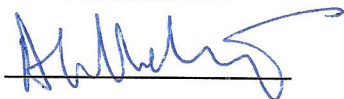
L'Assemblée a pris fin à 19 h 30, offrant un apéritif.

Greffier: Nexhmedin Ilazi



Président

Ali Mehmeti



Secrétaire

Ajet Hyseni

